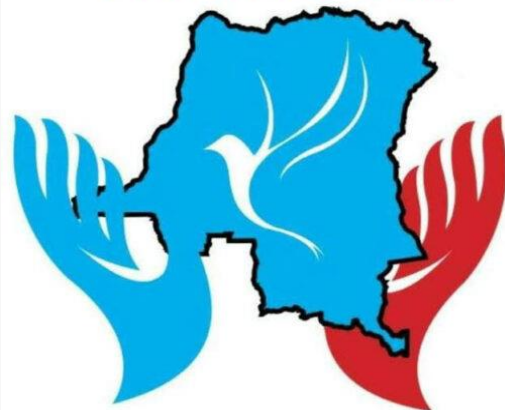


Avril 2026

FORUM DE PAIX



Rapport de monitoring d'incidents sécuritaires du mois d'Avril 2026

PUBLIE PAR FORUM DE PAIX

www.forumdelapaix.org

Sommaire

1	Résumé du rapport	1
2	Introduction	2
2.1	<i>Objectif du rapport</i>	2
2.2	<i>Méthodologie</i>	3
2.3	<i>Limites du rapport</i>	3
3	Aperçu sur les statistiques mensuelles d'incidents de sécurité.	4
3.1	<i>Statistique globale des incidents de sécurité</i>	4
3.2	<i>Interprétation et analyse des données statistiques</i>	4
4	Répartition des incidents par zone géographique, présumés auteurs	5
4.1	<i>Localisation des incidents par zones géographiques</i>	5
4.1.1	<i>Présentation du tableau graphique</i>	5
4.1.2	<i>Représentation graphique</i>	5
4.2	<i>Aperçu des incidents par présumés auteurs</i>	6
4.3	<i>Aperçu des réponses des autorités aux incidents documentés</i>	7
5	Quelques facteurs supposés avoir favorisé la faible protection des civils	7
5.1	<i>Recommandations</i>	8
5.2	<i>Difficultés rencontrées</i>	9
6	Conclusion générale	9

1 Résumé du rapport

Ce rapport de monitoring, produit par le **Forum de Paix**, analyse la situation sécuritaire du mois d'avril 2026 dans les territoires de Beni et Lubero (Nord-Kivu), ainsi que dans les zones adjacentes de l'Ituri. Durant cette période, la région a fait face à un contexte multidimensionnel complexe, marqué par des tensions communautaires liées à la délimitation du Parc National des Virunga et des grèves sectorielles, qui ont fragilisé les mécanismes locaux de stabilité.

Sur le plan statistique, le **Forum de Paix** a documenté un bilan global de 53 incidents ayant causé 110 victimes, dont 17 décès. L'analyse des données met en lumière deux dynamiques majeures :

Les vols à mains armées constituent la principale menace en volume, représentant à eux seuls 19 incidents et impactant 44 victimes. Les « bandits armés » demeurent ainsi les principaux vecteurs d'insécurité.

Les hommes adultes sont massivement touchés, représentant 81,8 % des victimes et la grande majorité des décès. À l'inverse, bien que les enfants soient moins souvent touchés en nombre absolue (5 victimes), ils font face à une violence radicale (meurtres, enlèvements).

L'implication notable des civils dans les incidents et la persistance de cas de justice populaire révèlent une profonde crise de confiance de la population envers l'appareil judiciaire formel. De plus, le flou entourant les acteurs « inconnus », renforce le sentiment d'insécurité diffuse.

Géographiquement, la **ville de Beni** concentre la majorité des alertes avec 45,28 % des incidents et le plus lourd bilan en termes de vies humaines. Le secteur de **Beni-Mbau** se place en deuxième position, confirmant son rôle critique de couloir de transit et d'infiltration.

Enfin, le rapport pointe un décalage structurel important dans la gouvernance sécuritaire : seuls 22 % des incidents documentés ont fait l'objet d'un signalement et d'une réponse par les autorités locales. Face à l'opacité de l'impact réel des réponses, le **Forum de Paix** recommande le déploiement urgent de plans de contingence sécuritaire, la systématisation des opérations de bouclage et de désarmement communautaire (P-DDRCS), ainsi que l'activation du renseignement de proximité pour démanteler les réseaux de complicité locaux.

2 Introduction

Ce rapport de monitoring est produit par **Forum de Paix**, une Organisation de défense des droits humains intervenant dans les alertes précoces et réponses rapides, la consolidation de la paix à travers la résolution pacifique des conflits (Peace building), le plaidoyer, le genre et le psychosocial.

Il s'articule sur l'analyse des faits sécuritaires observés au cours du mois d'Avril 2026, dans les territoires de Beni et Lubero (Nord-Kivu), ainsi qu'une partie des zones adjacentes de l'Ituri.

Le mois d'avril 2026 a connu des moments mémorables. Sur le plan spirituel et éducationnel, les chrétiens ont célébré la fête de Pâques le 5 avril qui a coïncidé avec la détente des enfants du primaire et secondaire conformément au calendrier scolaire. La fin de la détente a connu une période sèche caractérisée par la grève des enseignants des écoles publiques dans la province éducationnelle Nord-Kivu II, de la sous division de l'EDU-NC Beni réclamant primordialement le paiement de leurs salaires.

Au cours de la première quinzaine du mois d'avril, une accalmie sécuritaire semblait être vécue dans les centres urbains dominés néanmoins par des cas d'incursions nocturnes des bandits armés. Par ailleurs dans les territoires, des attaques armées, des déplacements de populations et d'autres cas de violation de droits humains ont été enregistrés.

En effet, l'absence des mécanismes favorables à la gestion participative du parc national des Virunga, participe à la destruction de l'écosystème environnemental. Par conséquent, des tensions communautaires entre les entités, population et autorité administratives, ont été vécues au cours de notre période d'observation. A l'origine, la présentation du rapport final sur la délimitation du PNVI et des entités coutumières. Le contenu de ce rapport a été controversé par les bénéficiaires de ladite résolution. Ils se sont manifestés et ont fait une déclaration publique. A cela s'ajoute le rejet, par les chefs coutumiers, de la décision portant projet de la matérialisation de la ville d'Oïcha.

Partant de ce contexte multidimensionnel, le **Forum de Paix**, a renforcé son intervention dans les alertes précoces à l'aide de son réseau local des comités locaux de protection. La vision est de faire participer la base à la construction de la paix, par des actions citoyennes positives et la consolidation du rapprochement de la population à ses gouvernants.

Ce rapport présente l'éventail d'incidents documentés au cours du mois. Il constitue un guide d'analyse de la situation sécuritaire qui prévaut dans la région et propose des actions à mener sous forme de recommandations.

2.1 Objectif du rapport

- ✓ Dégager des bases aux analyses contextuelles à partir des données statistiques mensuelles.
- ✓ Proposer des actions positives à accomplir qui renforcent la protection des civils.
- ✓ Identifier et analyser les facteurs d'influence qui auraient favorisé la détérioration du mécanisme de stabilité dans les zones de Beni-Lubero, et Ituri.
- ✓ Produire un aperçu partiel des actions des autorités aux alertes communautaires

2.2 Méthodologie

Pour obtenir ces données, le **Forum de Paix** a procédé par la collecte et la documentation des données sur le terrain, essentiellement pour lui faciliter de (d') :

- ❖ Enquêter sur les lieux des incidents.
- ❖ Établir un tableau synthétique des incidents mensuels (types, nombre, victimes, décès).
- ❖ Identifier des auteurs présumés (ADF, bandits, groupes armés, etc.).
- ❖ Déterminer des zones géographiques les plus touchées.
- ❖ Contacter d'autres acteurs de protection
- ❖ Revue documentaire.

2.3 Limites du rapport

Ce rapport connaît certaines limites :

- La première est liée au temps.
- La deuxième est liée à la zone géographique. Son intervention est possible grâce à des Comités Locaux de Protection, structures à base communautaires et des points focaux, implantés dans différentes agglomérations et centres urbains.
- La troisième limite de ce rapport, c'est son aspect de faible intégration des données en lien avec le mouvement des populations ou encore leurs besoins spécifiques, se basant principalement aux incidents sécuritaires qui prévalent au quotidien dans Beni-Lubero.

3 Aperçu sur les statistiques mensuelles d'incidents de sécurité.

3.1 Statistique globale des incidents de sécurité

Ce tableau décrit le type d'incidents enregistrés, chacun suivi de sa fréquence. Il démontre également le nombre de victimes stratifiées en genre et en âge, suivi des cas de morts.

Types d'incidents	Nb.Inc	Nb.Vic	H	F	A	E	Nb.Mort	M/H	M/F	M/A	M/E
Arrestation arbitraire	1	8	8	0	8	0	0	0	0	0	0
Assassinat	8	8	5	3	8	0	8	5	3	8	0
Conflit armé localisé	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conflit foncier	1	25	15	10	25	0	0	0	0	0	0
Découverte de corps sans vie	3	3	3	0	3	0	3	3	0	3	0
Découverte des engins explosifs	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Destruction des maisons	1	3	2	1	3	0	0	0	0	0	0
Enlèvement	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Incendie des stupéfiants	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Justice populaire	2	3	3	0	3	0	2	2	0	2	0
Menace de mort	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Meurtre	4	4	4	0	0	4	4	4	0	0	4
Tentative de meurtre	3	3	2	1	3	0	0	0	0	0	0
Tracas sécuritaire	4	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0
Tracasserie militaire	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Violence sexuelle	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Vol à mains armées	19	44	41	3	44	0	0	0	0	0	0
Total général	53	110	90	20	105	5	17	14	3	13	4

3.2 Interprétation et analyse des données statistiques

Le tableau présente un bilan global de 110 victimes, parmi lesquelles on déplore 17 décès (soit un taux de mortalité global d'environ 15,5 %). L'analyse de la population touchée montre une disproportion par mortalité.

Les hommes sont massivement touchés, représentant 81,8 % des victimes (90 sur 110) et 82,4 % des décès (14 sur 17). Les adultes constituent la quasi-totalité des victimes (95,5 %, soit 105 sur 110) et des décès (76,5 %, soit 13 sur 17). Les enfants sont relativement moins touchés (5 victimes, 4 décès), mais le taux de létalité chez eux est extrêmement alarmant (80 %).

Par déduction, on comprend que les victimes adultes de sexe masculin ont été affaiblies par des vols à mains armées, des conflits fonciers, des arrestations arbitraires et de la justice populaire. De même, les enfants subissent la violence la plus radicale notamment l'enlèvement (1 cas), le meurtre (4 cas).

Quatre incidents se répartissent le nombre de décès (17) documentés au cours de la période d'observation, notamment les cas d'assassinat (8), de Meurtre (4), de Découverte de corps sans vie (3) et de Justice populaire (2).

4 Répartition des incidents par zone géographique, présumés auteurs

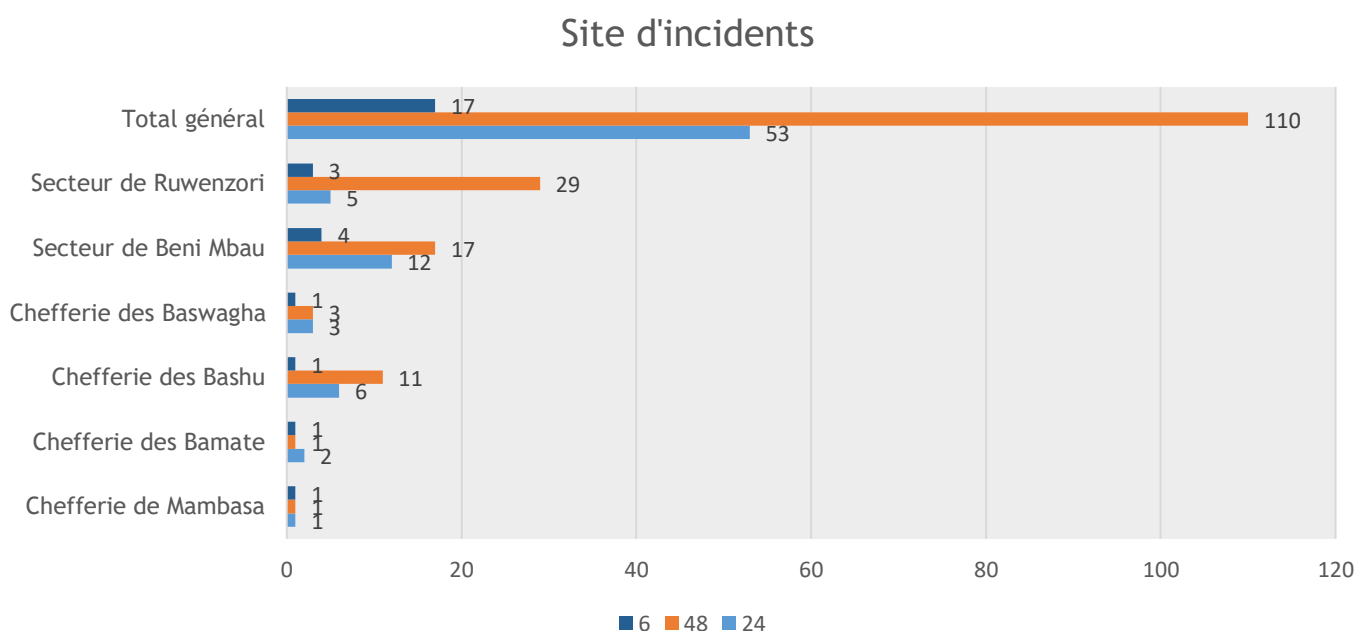
4.1 Localisation des incidents par zones géographiques

4.1.1 Présentation du tableau graphique

Le tableau ci-dessous, présente les pourcentages des données enregistrés dans chaque site au cours du mois d'Avril. Il présente les sexe et tranches d'âge qui ont été documentés par site, en précisant les cas de morts par site. Ci-dessous la représentation en pourcentage :

Sites d'incidents	Nb.Inc	Nb.Vic	H	F	A	E	Nb.M	M/H	M/F	M/A	M/E
Beni ville	45,28	43,64	37,27	6,36	40,91	2,73	5,45	4,55	0,91	3,64	1,82
Chefferie de Mambasa	1,89	0,91	0,91	0,00	0,91	0,00	0,91	0,91	0,00	0,91	0,00
Chefferie des Bamates	3,77	0,91	0,91	0,00	0,91	0,00	0,91	0,91	0,00	0,91	0,00
Chefferie des Bashu	11,32	10,00	10,00	0,00	9,09	0,91	0,91	0,91	0,00	0,00	0,91
Chefferie des Baswagha	5,66	2,73	1,82	0,91	2,73	0,00	0,91	0,91	0,00	0,91	0,00
Secteur de Beni Mbau	22,64	15,45	15,45	0,00	14,55	0,91	3,64	3,64	0,00	2,73	0,91
Secteur de Ruwenzori	9,43	26,36	15,45	10,91	26,36	0,00	2,73	0,91	1,82	2,73	0,00
Total en pourcentage	100,00%	100,00%	81,82%	18,18%	95,45%	4,55%	15,45%	12,73%	2,73%	11,82%	3,64%

4.1.2 Représentation graphique



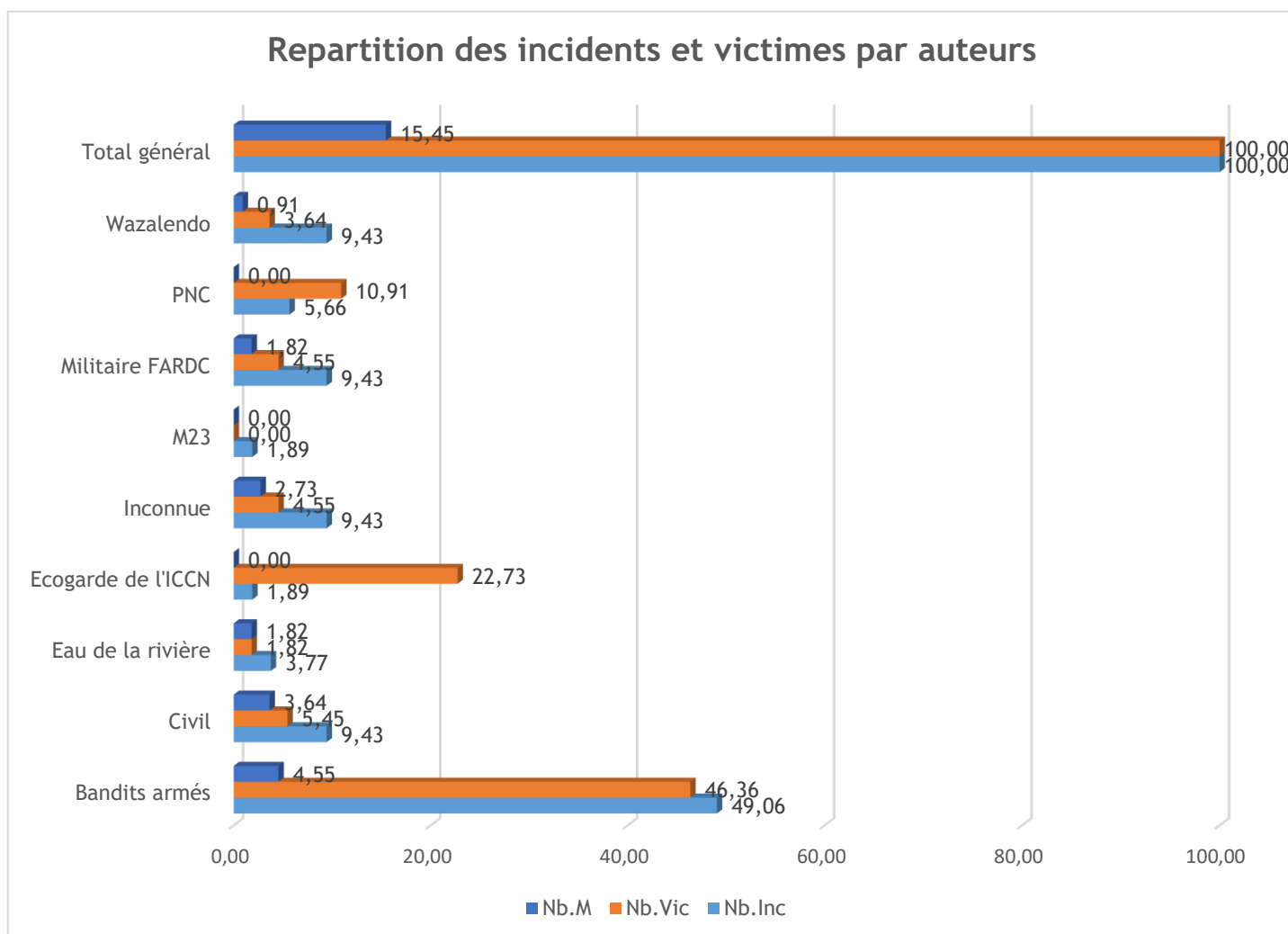
Le graphique marque l'accent sur l'effectif d'incidents enregistrés dans chaque entité, le nombre des victimes affectés et le nombre de mort. Il en ressort que la ville de Beni a enregistré 45% des statistiques globales ayant affecté 43,64% des victimes dont 5,45% des morts. Et c'est la statistique la plus éloquentes du mois, se référant aux décès totaux enregistrés dans les données. Le Secteur de Beni-Mbau vient en deuxième position avec plus de 22% d'incidents et 15,45% de victimes. Cependant, le taux de mortalité y est relativement bas (3,64%).

Par contre, la Chefferie des Bashu n'a enregistré que 11,32% d'incidents avec un taux de mortalité inférieur à 1%.

La mortalité masculine est concentrée à Beni ville (4,55%) et le secteur de Beni-Mbau (3,64%). Quant à la mortalité féminine, elle est localisée dans le Secteur de Ruwenzori (1,82%) et la ville de Beni (0,91%).

4.2 Aperçu des incidents par présumés auteurs

Ce tableau décrit chaque auteur avec la fréquence d'incidents qu'il aurait commis au cours du mois. Le nombre de victimes stratifiées en genre et en âge documentés, est suivi des cas de morts enregistrés au cours du mois pour chaque auteur.



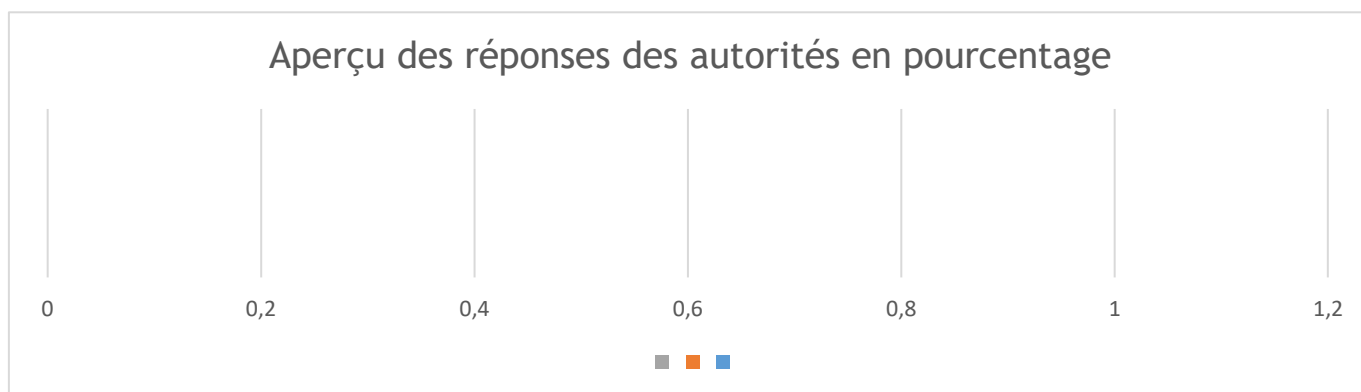
Les bandits armés constituent la principale menace sécuritaire dans la région. D'après les données statistiques, ils sont responsables de près de la moitié des victimes (**46,36 %**) et de **4,55 %** des décès.

Une part importante des incidents implique également des civils. Ces derniers se révèlent particulièrement meurtriers, se classant en deuxième position juste après les criminels armés. Le fait que des civils recourent à des actes létaux (**3,64 %** des cas) découlerait principalement d'une méfiance généralisée envers les institutions judiciaires étatiques, menant à des dynamiques de justice populaire.

Par ailleurs, la catégorie des acteurs « inconnus » représente 2,73 % des décès. Ce flou identitaire témoigne de la complexité et de la volatilité de la situation sécuritaire, alimentant un sentiment d'insécurité permanent pour la population.

Enfin, les forces de défense et de sécurité (PNC/FARDC) sont impliquées dans environ 15 % des incidents recensés, causant 1,82 % des décès décrits dans ce bilan.

4.3. Aperçu des réponses des autorités aux incidents documentés



Ce graphique présente les types d'incidents, suivi des actions menées par les comités locaux de protection et les réponses fournies par les autorités au niveau local.

Il se constate que sur les 100% d'incidents documentés, seuls 22% ont été reportés aux autorités compétentes les plus proches. Il s'observe que chaque partage d'informations auprès de l'autorité a été suivi d'une réponse. Cependant les piles éclairant sur les actions et les réponses sont moins représentatives en pourcentage par rapport aux piles des incidents. Cette égalité entre les actions menées par les comités locaux de protection et les réponses, n'éclaire pas sur le niveau d'impact des actions-réponses produites par lesdites autorités.

5 Quelques facteurs supposés avoir favorisé la faible protection des civils

Faisant référence au tableau statistique général (tableau 1), il s'observe trois éléments qui convergent dans le temps et l'espace. Il s'agit de, d' :

- La présence d'un agresseur motivé (bandits armés, milices) ;
- Une cible bien définie (le tableau1 présente majoritairement les hommes adultes, probablement mobile pour le commerce, les travaux champêtres ou les activités économiques) ;
- L'absence du gardien crédible (faiblesse de la réponse étatique).

Ces trois éléments nous ramènent à associer la « Théorie des Activités Routinières » développée par Cohen et Felson dans nos analyses de faits. Elle définit les modalités pratiques (déjà citées) sur lesquelles s'appuient la criminologie classique. Sur le plan opérationnel, cette théorie nous permet d'expliquer pourquoi ce groupe démographique est ciblé. Ce ne sont pas nécessairement les plus vulnérables physiquement (comme les enfants, qui ne comptent que 5 victimes), mais les plus exposés socio économiquement dans leurs déplacements et activités quotidiennes (les "activités routinières").

De manière spécifique :

1. La prédominance des "Bandits armés" (responsables de 46,36% des victimes et 4,55% des décès) indique une circulation incontrôlée d'armes à feu ;
2. La récurrence des vols suggère que l'insécurité est alimentée par la précarité économique, poussant des groupes à s'organiser pour le pillage des ressources des populations civiles ;
3. La présence des acteurs « inconnues » et des « civils » impliqués dans la commission des incidents est une alerte sur la sécurité des habitants de la région. Lorsque des « civils » sont identifiés comme auteurs d'incidents, cela signifie que la violence est sortie du cadre strictement militaire pour s'immiscer dans le tissu social quotidien. La catégorie « Inconnue » (qui représente tout de même 9,43 % des incidents dans le premier tableau) témoigne d'un flou informationnel qui profite aux agresseurs ;
4. Justice Populaire : L'existence de cas de "Justice populaire" révèle une crise de confiance envers l'appareil judiciaire formel. Les citoyens se rendent justice eux-mêmes par manque d'une bonne distribution de la justice ;
5. Incidents liés aux Services de Sécurité (FARDC/PNC) : Ils représentent 12% des incidents. Bien que non létaux dans ce rapport, leur implication suggère des problèmes de discipline ou des dérives dans l'exercice du maintien de l'ordre ;
6. Réponse administrative vers Impact réel : Le rapport note une parité entre les plaintes et les réponses des autorités, mais souligne une opacité sur l'impact réel. Ce décalage suggère que les mesures prises sont peut-être plus théoriques qu'opérationnelles, ne parvenant pas à réduire la récurrence des vols et des assassinats.

5.1 Recommandations

Les données ci-haut fournies et analysées, nécessitent des interventions coordonnées de la part des acteurs de maintien de la paix et la sécurité. A la limite de nos analyses, nous formulons des propositions d'actions en termes de recommandations ci-après :

a) A monsieur le Maire de Ville de Beni et messieurs les administrateurs des Territoires de Beni et de Lubero :

- De rendre opérationnel ou prévoir des plans d'urgence sécuritaire et de contingence sécuritaire dans les agglomérations allant du Secteur de Beni-Mbau en territoire de Beni au Secteur des Bapere dans le territoire de Lubero ;
- D'appuyer et accompagner la campagne de ramassage d'armes lancée par le gouvernement congolais et mise en œuvre via le P-DDRCS, par des actions de bouclage régulier dans différentes agglomérations.

b) Au Commandement des Opérationnel sokola 1 secteur opérationnel grand Nord-Kivu :

- De sécuriser prioritairement le Secteur Beni-Mbau (Oicha, Batangi Mbau) identifié comme "couloir" de l'ADF, par des check-points mobiles et une surveillance technologique (drones, si possible) pour couper les lignes de ravitaillement et de mouvement ;
- D'initier le renseignement de proximité en vue d'identifier les "facilitateurs" au sein de la population civile qui permettent à l'ADF de s'infiltrer dans le Secteur des Bapere et celui de Beni-Mbau. Ce renseignement fera aboutir dans un laps de temps à l'identification des réseaux de complicité locaux.

5.2 Difficultés rencontrées

Pendant la réalisation de ce travail de monitoring, des difficultés majeures ont empêché que ce rapport soit produit en temps. Certaines sont liées à la précision sur les vraies identités des auteurs d'incidents, chose qui justifie (la mention « Inconnus » dans la colonne des auteurs, ainsi que celles de certaines victimes ; le faible accès aux zones de conflit armé où les populations se sont déplacées ; aux moyens logistiques sur terrain qui affecte le niveau de notre présence partout où les incidents sont évidents ; à la perturbation de la connexion internet et réseau de communication, mais aussi au niveau de l'analyse rapide du niveau de vulnérabilité que courraient les équipes sur terrain.

Les réponses fournies par les autorités locales, n'ont pas été analysées sur le plan de la qualité (efficacité ou pertinence de la réponse). Les quelques réponses obtenues, ont concerné les incidents commis par les civils.

L'absence des représentations dans les zones sous contrôle des AFC/M23, constitue pour nous une faiblesse dans le mécanisme de la documentation des abus et violations des droits de l'homme dans ces espaces.

6 Conclusion générale

Au terme de ce travail de monitoring d'incidents sécuritaires mené au cours du mois d'avril 2026, il ressort que la situation dans les Territoires de Beni, Lubero et les zones adjacentes de l'Ituri demeure prisonnière d'une instabilité structurelle profonde. L'analyse rigoureuse des données factuelles révèle une réalité à double visage : d'une part, la persistance d'une menace asymétrique et, d'autre part, une montée alarmante d'une criminalité endogène et de proximité, matérialisée par la prédominance des vols à mains armées et l'implication croissante des civils. Cette porosité de la violence, qui s'immisce directement dans le tissu social quotidien, s'alimente mutuellement de la circulation incontrôlée des armes légères et d'une défaillance institutionnelle remarquable.

Les données démographiques de ce rapport tirent une sonnette d'alarme majeure sur le ciblage préférentiel des hommes adultes, piliers économiques des ménages, tout en mettant en lumière la radicalité de la violence subie par les enfants, dont le taux de létalité s'avère extrêmement préoccupant. En outre, la récurrence des cas de justice populaire agit comme le symptôme pur d'une crise d'anomie où la population, face à une réponse étatique perçue comme théorique ou opaque, tend à se substituer aux instances judiciaires formelles par manque de confiance.

Pour briser ce cycle asphyxiant et transformer les mécanismes d'alerte précoce en une architecture de protection civile réelle, une réorientation stratégique s'impose. Il est désormais indispensable d'articuler des réponses coordonnées combinant la neutralisation tactique des couloirs d'infiltration par les forces de défense (FARDC), le lancement de bouclages réguliers associés aux campagnes de désarmement (P-DDRCS), ainsi que la restauration de l'autorité de l'État via le renseignement de proximité. C'est uniquement par cette synergie opérationnelle, adossée à l'engagement citoyen des comités locaux de

protection, que la région pourra s'engager durablement sur la voie de la stabilisation et du rapprochement entre les administrés et leurs gouvernants.

Fait à Beni le 25 Avril 2026

Pour le Forum de Paix,

La Coordination

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and curves, positioned below the text 'La Coordination'.